

les Cahiers de l'Observatoire

Le public et les Hautes écoles en Suisse

**Jean-Philippe Antonietti,
Fabienne Crettaz de Roten,
Jean-Philippe Leresche
N° 4 (2001)**

Editeur responsable

Prof.-ass. Jean-Philippe Leresche

Comité éditorial

Prof. Dietmar Braun, Dr Fabienne Crettaz de Roten, Olivier Glassey

Prof.-ass. Jean-Philippe Leresche, Juan-F. Perellon

Chef d'édition

Patrice Hof

Observatoire EPFL Science, Politique et Société

Rue de Bassenges 4 • CH-1024 Ecublens

<http://osps.epfl.ch> • osps@epfl.ch

© OSPS, 2001

Les *Cahiers de l'Observatoire* sont ouverts à toute personne souhaitant proposer une réflexion, une analyse ou un point de vue sur l'enseignement supérieur et la recherche. Les Cahiers accueillent à la fois des textes de travail, des pré-publications ou des documents finaux. Le contenu des contributions n'engage que leur auteur.

L'Observatoire remercie pour leur soutien, Hoffmann-La Roche, Novartis, Serono et Swisscom.

Le public et les Hautes écoles en Suisse

Résumé

Cette contribution présente une sélection des résultats de la première enquête d'attitude du public vis-à-vis de la science, de la recherche et des Hautes Écoles réalisée en Suisse par téléphone auprès de 1000 personnes de plus de 18 ans des trois régions linguistiques.

De cette enquête émane une conception plutôt utilitariste du rôle des Hautes Écoles : le public accorde beaucoup d'importance à la recherche et à la production de biens publics, de vulgarisation scientifique et d'expertise. La formation universitaire a une image très positive auprès du public : formation à la fois efficace et offrant de nombreuses ouvertures tant sur le plan des idées que sur celui du marché du travail. 41% du public estime que les Hautes Écoles sont confrontées à des problèmes de fonctionnement mais les avis divergent sur les moyens pour y remédier. De manière générale, l'attitude envers les Hautes Écoles est positivement liée à l'attitude envers la science et à l'intérêt pour la science.

Finalement, les conceptions des Hautes Écoles varient en fonction de la région linguistique, tout comme la perception des problèmes de fonctionnement de ces institutions et les solutions préconisées.

Summary

This paper presents a selection of results obtained by way of the first Swiss survey of public attitudes towards science, research and universities. The telephone survey gathered responses from a thousand adults in the three language regions of Switzerland.

From the survey emerges a rather utilitarian conception of the universities' role: the public grants a considerable significance to research and to the production of public goods, to the popularization of science and to expertise. The public holds university education in high esteem: education is considered efficient and it is believed to open up new avenues, both, in terms of ideas and in terms of the labor market. 41% of the public considers that the universities are confronted with functional problems but opinions about possible solutions diverge. More generally, the attitude towards the higher education system is positively correlated with the attitude towards science and with an interest in science.

Finally, the conceptions of the university vary according to the language region of the respondents as does the perception of the functional problems these institutions face and of the solutions proposed to counter these problems.

Sommaire

Introduction	4
Les contextes de la réforme des universités en Suisse	5
La proximité avec les Hautes écoles	7
Les missions des Hautes écoles	8
Evaluation de l'accès aux Hautes écoles.....	12
L'évaluation de la formation des Hautes écoles	14
L'évaluation du fonctionnement des Hautes écoles	16
Conclusion.....	19
Bibliographie	20

Table des illustrations

Tableau 1 — Présence d'universitaires dans l'entourage selon le niveau de formation	7
Tableau 2 — Missions que devraient poursuivre les Hautes écoles	8
Tableau 3 — Motifs de financement de la recherche	9
Tableau 4 — Nombre de missions que devraient poursuivre les Hautes écoles.....	11
Tableau 5 — Accessibilité à un enseignement universitaire en Suisse ou dans un pays voisin.....	13
Tableau 6 — Evaluation de la formation universitaire	14
Tableau 7 — Matrice des saturations de l'analyse en composantes principales	15
Tableau 8 — Amélioration du fonctionnement des Hautes écoles	17

Introduction

Les politiques de l'enseignement supérieur connaissent actuellement de profonds changements. Depuis la première moitié des années 80, la plupart des gouvernements des pays occidentaux ont en effet entrepris des réformes de fond des modes d'organisation de leur système d'enseignement tertiaire respectif : financement, gouvernance, liens avec la politique et la société. Depuis le début des années 90, des tendances similaires ont pu être observées en Suisse tant aux niveaux fédéral que cantonal. La première enquête nationale que nous avons menée en Suisse sur les attitudes du public vis-à-vis de la science, de la recherche et des Hautes écoles rend compte des perceptions du public suisse à l'égard de l'institution universitaire et de ses changements¹.

Dans cette enquête, nous avons voulu articuler les enjeux généraux relatifs aux attitudes du public vis-à-vis de la science aux attitudes à l'égard des universités. Notre idée générale est que ces enjeux forment un tout : les rapports entre Hautes écoles² et politique sont en effet partiellement définis par la légitimité de la science dans la société. De plus, des travaux ont établi que l'attitude envers la science est liée à la confiance et à l'identification avec les institutions et les acteurs qui la contrôlent et la produisent (Wynne 1995).

Cette contribution a pour but de présenter les premiers résultats du volet Hautes écoles de l'enquête³.

¹ Il s'agit d'une enquête téléphonique d'environ 20-25 minutes (120 items) réalisée en avril 2000 auprès d'un échantillon stratifié de 1000 personnes âgées de plus de 18 ans des trois régions linguistiques suisses : 400 de Suisse romande, 400 de Suisse alémanique et 200 du Tessin.

² Sous le vocable Hautes écoles, il faut distinguer en Suisse les universités cantonales, les Écoles polytechniques fédérales et les Hautes écoles spécialisées à la fois fédérales et cantonales. Notre enquête portait uniquement sur les deux premières.

³ Les résultats du volet science sont présentés dans Crettaz de Roten et Leresche (2001).

Les contextes de la réforme des universités en Suisse

En Suisse, les débats sur les politiques et organisations de l'enseignement supérieur sont actuellement traversés par quatre thématiques principales que l'on retrouve dans les questions posées aux personnes interrogées : les missions des universités, l'accès aux universités, la qualité des universités et leur fonctionnement. Ces thématiques sont sous-tendues par divers défis et tensions qui travaillent les universités de l'intérieur ainsi que dans leurs relations avec la société, l'économie et la politique (Perellon et Leresche 1999) :

- Avec les processus de progressive décentralisation des universités d'un côté et les restrictions budgétaires de l'autre, une forte tension se marque désormais dans les rapports *entre les universités et leur canton* (mais aussi, d'une manière générale, entre les hautes écoles et leur autorité de tutelle). La plupart des cantons cherchent à introduire de nouvelles relations avec leur université, qui passent par la modalité du contrat de prestation et de l'enveloppe budgétaire. Frappé au sceau du « New Public Management » (NPM), ce nouvel instrument de gestion publique met en jeu l'autonomie universitaire qui devient enjeu de définition (Leresche et al. 1997).
- *Entre la Confédération et les cantons*, une deuxième tension renvoie au modèle centralisation-décentralisation, dans lequel on trouve autant un enjeu de pouvoir que financier (Weber 1994). Pour les cantons, la question est bien de savoir jusqu'à quel point ils peuvent accepter de partager leurs compétences universitaires avec la Confédération alors qu'ils financent pour l'essentiel leurs universités (61% contre 25% à la Confédération en 1995). Cette tension implique également un enjeu culturel et linguistique. Certains cantons redoutent qu'une intégration nationale renforcée du système heurte la pluralité linguistique et culturelle de la Suisse ou qu'elle contrarie les logiques d'intégration régionale (supra-cantonale) actuellement aussi à l'oeuvre.
- Dans ce contexte général, une troisième tension *entre enseignement et recherche* recouvre d'abord une concurrence pour l'allocation des ressources qui diminuent en même temps qu'augmentent les exigences tant quantitatives que qualitatives à leur égard. Elle croise également une tension entre les types de savoirs enseignés et les types de recherche demandés. Tant la formation que la recherche ont en effet connu ces vingt-cinq dernières années un développement des filières appliquées et professionnalisées, aux dépens des savoirs académiques traditionnels (Poglia 1997 ; Gibbons et al. 1994). La création des Hautes écoles spécialisées (HES) en 1995 en Suisse intervient dans ce contexte de redéfinition des filières du savoir.
- La quatrième tension fondamentale qui travaille actuellement le système universitaire en Suisse a trait au mouvement contradictoire de *croissance des exigences* en terme de compétitivité à l'égard

des Hautes écoles *et de stagnation/réduction des moyens financiers publics*. Ce croisement de courbes se manifeste tout particulièrement au niveau de la hausse du nombre d'étudiants. La question des types de financement (sources, diversification) et de leur répartition apparaît comme nouvelle et conflictuelle. Il ne s'agit pas seulement de savoir qui doit financer les Hautes écoles et de définir un équilibre entre diverses sources de financement mais également de déterminer si, en l'état actuel de la situation, les ressources sont réparties de façon à produire les résultats escomptés en matière d'innovations technique, sociale et culturelle.

- Le dernier champ de tension observé dans les Hautes écoles helvétiques concerne *leur fonctionnement et leur organisation*. Ces derniers sont non seulement contestés de l'extérieur mais également de l'intérieur à travers la remise en cause de nouvelles procédures d'accès (numerus clausus, taxes d'inscription), de nomination et d'évaluation des professeurs, du statut du corps intermédiaire, des structures de gestion (collégiale, participative ou présidentielle), de leur fonctionnement (autonomie, réseau, fusion), de leur financement (privé-public), voire de leur localisation.

Les réformes de la politique de l'enseignement supérieur et de la recherche prennent place dans ces systèmes de tension, tout en s'efforçant de les dépasser (Kleiber 1999). Dans ces circonstances, il nous a semblé important de savoir comment les citoyens suisses percevaient leurs Hautes écoles.

A cette fin, nous examinerons quels rôles les habitants de notre pays assignent aux institutions universitaires. Ensuite nous analyserons la manière dont ils évaluent ces institutions. Finalement nous verrons quels moyens ils proposent pour éventuellement améliorer leur fonctionnement.

La proximité avec les Hautes écoles

Pour commencer, il est utile de s'interroger sur la proximité entre le public et les Hautes écoles. Globalement, 18.9% des personnes interrogées y ont fait des études⁴ : 27.7% des hommes et 10.8% des femmes, et 35.7% ont au moins un universitaire⁵ dans leur entourage (parents, conjoint, frères ou sœurs, enfants) : deux fois plus chez les universitaires que chez les non-universitaires (tableau 1).

	Personnes universitaires	Personnes non-universitaires	Ensemble
Au moins un universitaire dans l'entourage	65.4	28.9	35.7
Parents universitaires	14.9	3.0	5.2
Conjoint universitaire	28.2	5.2	9.5
Frères ou sœurs universitaires	24.9	9.6	12.5
Enfants universitaires	22.8	13.6	15.3

Tableau 1 — Présence d'universitaires dans l'entourage selon le niveau de formation (en %)

La proportion de personnes universitaires ayant un conjoint universitaire est de 28.2%, elle atteint 39.7% pour les femmes universitaires contre 23.5% chez les hommes universitaires. La proportion de personnes universitaires ayant un parent (père ou mère) universitaire s'élève à 14.9%.

Parmi les personnes interrogées, 23.6% ont fréquenté au moins une fois l'année précédente une Haute école (essentiellement des personnes de formation universitaire) : 5% pour y travailler, 7.3% pour s'y former et 11.3% pour d'autres raisons (bibliothèque, exposition, conférence).

Finalement, 66.3% des personnes interrogées vivent dans un canton où est localisé (au moins) une Haute école.

⁴ Ce chiffre correspond au taux d'universitaire en Suisse (OFS 2000) car l'échantillon aléatoire a ensuite été pondéré pour refléter la structure socio-démographique de la Suisse selon les caractéristiques suivantes : sexe, âge, formation, région, actif/non-actif.

Les missions des Hautes écoles

Pour étudier quelles sont les missions qui, selon les répondants, incomberaient aux Hautes écoles, nous leur avons fait différentes propositions basées sur une adaptation de la rose des vents de la recherche, un outil très simple développé par Callon, Larédo et Mustar (1994) pour décrire l'activité de différents centres de recherche. A l'instar de ces auteurs, nous avons proposé au public de cerner l'activité complexe des Hautes écoles à l'aide de cinq dimensions principales: la production de connaissances certifiées (item 1), la participation à un processus de valorisation économique (item 4 et 5), la contribution à des actions d'intérêt général (item 2), les activités de formation (item 6), enfin la vulgarisation et l'expertise (item 3).

Nous leur avons demandé de nous dire pour chacune d'entre elles s'ils considéraient que c'était une mission à poursuivre, et si oui, si c'était une mission assez importante ou très importante. Dans le tableau 2, nous reportons les missions en fonction de l'importance qui leur a été accordée. Nous constatons que toutes les missions proposées devraient être poursuivies par les Hautes écoles.

Mission	Pas une mission à poursuivre	Une mission assez importante	Une mission très importante	Sans réponse
1. Produire des connaissances nouvelles.	4.6	26.1	67.8	1.5
2. Mettre à disposition du public des connaissances de pointe.	11.8	34.9	50.2	3.1
3. Donner un avis expert sur certains problèmes.	14.4	40.4	38.8	6.4
4. Répondre aux besoins du marché du travail.	18.6	34.3	42.9	4.2
5. Assurer la capacité concurrentielle de l'économie du pays.	22.1	25.8	47.3	4.8
6. Former les futures élites du pays.	27.8	29.9	38.4	3.9

**Tableau 2 — Missions que devraient poursuivre les Hautes écoles
(en % par item)**

⁵ Par universitaire, nous entendons une personne ayant achevé une formation dans une université ou une école polytechnique.

La mission jugée comme étant la plus importante est de produire des connaissances nouvelles (plus des deux tiers considèrent que ce but est primordial). Viennent ensuite les fonctions de production de biens publics, de vulgarisation et d'expertise; suivies par les missions de satisfaire les besoins du marché du travail et de participer au processus de valorisation économique; la dernière des missions, celle pour laquelle les avis sont le plus mitigés, est la formation des futures élites du pays.

Ces résultats peuvent paraître surprenants dans la mesure où la mission principale que s'assignent les Hautes écoles, enseigner et transmettre les connaissances nécessaires à l'exercice des professions qui exigent une instruction supérieure, qui figure dans nos propositions sous le libellé «former les futures élites du pays», est selon nos répondants la moins valorisée! Rappelons que si auparavant l'accès à l'université était toujours réservé à une petite élite, aujourd'hui il s'est élargi (en particulier avec l'introduction de la filière HES), alors que dans les pays voisins de la Suisse, on est dans une éducation de masse depuis au moins deux décennies. Nous faisons l'hypothèse que les personnes interrogées ne contestent pas le fait que les Hautes écoles aient comme vocation principale d'enseigner mais plutôt que cet enseignement ne puisse pas être accessible à tous, ce que pouvait suggérer l'énoncé.

L'importance de la mission de recherche des Hautes écoles est confirmée par l'attitude générale du public envers la recherche : 81.3% des personnes interrogées estiment que la recherche scientifique doit être soutenue par la Confédération même si elle n'apporte pas de bénéfices immédiats. Ce soutien massif envers la recherche est équivalent à celui enregistré dans d'autres pays tels que les Etats-Unis ou la France⁶. Notre enquête révèle que plus on soutient la recherche scientifique en général, plus on estime que c'est une mission que devraient poursuivre les Hautes écoles. Ceux qui soutiennent la recherche accordent une importance inégale aux différents motifs de financement de la recherche que nous leur avons proposés (tableau 3).

	Non	Oui, assez important	Oui, très important
Par tradition	70.8	17.0	12.2
Pour le prestige	69.9	17.3	12.8
Parce que la matière grise est l'une des seules ressources du pays	41.2	22.4	36.4
Parce que les retombées de la science sont essentielles pour le bien-être de la société	16.7	34.1	49.2
Pour améliorer la compétitivité du pays	16.2	30.7	53.1

Tableau 3 — Motifs de financement de la recherche (en % par item)

Le public rejette donc la recherche par tradition et par prestige ; il voit la recherche comme un apport de matière grise ou plus fortement comme un moyen de contribuer au bien-être de la société et d'améliorer la compétitivité du pays.

Dans le débat sur les missions des universités, nous héritons de deux conceptions opposées de l'université: la conception napoléonienne et la conception dite humboldtienne (Dällenbach, Fiala et Hagemann 1986), l'université du pouvoir ou fonctionnelle et l'université de l'esprit, idéale (Drèze et Debelle 1968). Selon la première, l'université devrait dispenser une formation extrêmement professionnalisée et cloisonnée de telle sorte que l'État puisse bénéficier immédiatement de son utilité. La seconde est une conception beaucoup moins utilitaire, l'État n'a pas à demander à l'université de travailler pour lui, la confiance dans la volonté des hommes d'aider aux affaires du monde devrait suffire.

A partir des réponses faites aux questions concernant les missions des Hautes écoles, nous avons cherché à construire une échelle qui mesure l'ampleur des services que le citoyen estime que les Hautes écoles devraient rendre. A l'un des pôles de cette échelle se situerait la conception humboldtienne, où aucun service finalisé n'est demandé aux universités qui bénéficient d'une autonomie et d'une liberté totales dans l'enseignement et la recherche. A l'autre pôle se trouverait la conception napoléonienne qui impose aux Hautes écoles d'être immédiatement utiles et qu'elles satisfassent aussi bien les besoins de la communauté scientifique que ceux du milieu socioprofessionnel, de l'économie ou de la société en général.

La construction de cette échelle se révèle cependant délicate. Il est possible de définir cette échelle sur la base du nombre de missions que devraient poursuivre les Hautes écoles. Ainsi cette échelle prendrait n'importe quelle valeur entière comprise entre 0 correspondant à une conception non-utilitariste ou humboldtienne des Hautes écoles et 6 correspondant à une conception très utilitariste ou napoléonienne.

Cependant, ce score peut être influencé par d'autres aspects que la conception plus ou moins utilitariste des Haute école : la formulation des missions, la non prise en compte de missions pertinentes pour le citoyen, l'ordre des items, un biais d'acquiescement (la personne acquiesce pour masquer son ignorance ou son indécision), etc. Comme il n'est pas possible de déterminer la part du score due à ces aspects structurels, le nombre de missions que devraient poursuivre les Haute école doit être analysé avec prudence jusqu'à la mise au point d'un indicateur plus optimal.

⁶ Pour plus de détails sur ce sujet, lire Crettaz de Roten et Leresche (2001).

Le tableau suivant reporte la distribution du nombre de missions à poursuivre dont la moyenne vaut 4.78 et l'écart-type 1.25.

Nombre de missions à poursuivre	Fréquence [%]
0	0.2
1	1.1
2	6.2
3	7.2
4	19.8
5	30.3
6	35.2
Total	100.0

Tableau 4 — Nombre de missions que devraient poursuivre les Hautes écoles

Sur ce score, il n'existe aucune différence entre les hommes et les femmes ; par contre, ce score est influencé par l'âge (les plus jeunes retiennent moins de missions que les plus âgés), la formation (les personnes ayant le niveau de formation le plus faible retiennent moins de missions que ne le font celles qui ont un niveau de formation supérieur) et la région linguistique (les Suisses romands et les Tessinois, quant à eux, attribuent plus de missions que ne le font les Suisses allemands).

En résumé, le public pense que les Hautes écoles devraient être des institutions dévouées à la recherche, être de véritables foyers d'innovations scientifiques et culturelles auxquels incomberait aussi la responsabilité de diffuser une culture générale qui puisse aider ses bénéficiaires à suivre, de plus ou moins près, le mouvement de la recherche moderne, scientifique, littéraire, artistique. La société exige également des Hautes écoles une meilleure adaptation, non seulement à la demande d'emploi, mais aussi au jeu social lui-même et à l'image de la réussite que la société tend à imposer. Le public suisse approuverait donc certainement Peter David (1998) qui clame qu'aujourd'hui «l'université ne peut se contenter de fabriquer de la connaissance et de transmettre de la culture aux jeunes esprits, mais doit aussi jouer le rôle de moteur principal de la croissance économique nationale, et former le "capital humain" dont le pays aura besoin pour se battre dans l'économie mondialisée».

Voyons maintenant la manière dont les citoyens évaluent leurs Hautes écoles.

Evaluation de l'accès aux Hautes écoles

Commençons par examiner la façon dont le public juge l'accessibilité à la formation tertiaire en Suisse. A la question: «A votre avis les chances d'entrer à l'université en Suisse sont-elles les mêmes pour tous (quelles que soient les origines sociales) ? », la proportion des «oui» vaut 42%, la proportion des «non» 52% et celle des non-réponses 6%.

Si l'on compare ce résultat à la réalité sociologique, seul un Suisse sur deux est conscient que notre système éducatif n'est pas égalitaire. En effet, selon l'Office fédéral de la statistique (1997), l'origine sociale influence grandement les chances d'accès aux études universitaires. Les étudiants des Hautes écoles suisses ont plus souvent des parents possédant des qualifications professionnelles élevées que des parents qui n'ont eu qu'une formation scolaire limitée.

Mais si l'on se réfère à la politique suisse de l'éducation qui a placé au cœur du débat la question de la liberté d'accès aux études universitaires dans les années quatre-vingt, c'est l'autre moitié des répondants qui évalue correctement l'accès aux Hautes écoles.

Ce genre d'évaluation s'avère donc une tâche délicate : pour mesurer des connaissances relatives à des institutions scientifiques (dans notre cas les Hautes écoles), on peut se baser sur des observations sociologiques ou sur des analyses politiques (Bauer 2000). Ainsi pour chaque question, la réponse correcte est déterminée par des analyses politiques sur le sujet et/ou par des analyses sociologiques.

L'évaluation de l'accès à l'enseignement tertiaire n'est pas liée au niveau de formation, par contre elle est partiellement influencée par l'activité professionnelle (les nons-actifs estiment plus que l'origine sociale n'a pas d'influence sur les chances d'accéder aux études universitaires que les actifs) ainsi que par la présence dans l'entourage familial du répondant d'une personne ayant suivi une formation de type universitaire (une personne ayant un père, une mère, un frère ou une sœur, un conjoint ou un enfant qui a suivi une formation tertiaire croit plus facilement qu'une autre que l'origine sociale n'a pas d'influence sur les chances d'accéder aux études universitaires).

Une étude sur la situation sociale des étudiants en Suisse (Diem 1998) a montré qu'il n'existe aucune relation entre le niveau social des étudiants et le montant des ressources financières à leur disposition. Pour tous les étudiants de cette étude, le montant moyen du revenu annuel se situe autour de 20'000 francs. Toutefois, la répartition entre les différentes sources de revenu (parents, activité rémunérée, bourses d'études, autres) varie selon l'origine sociale : part des parents plus élevée pour les étudiants dont l'un des parents est au bénéfice d'une formation universitaire, part des bourses d'études plus élevée pour les étudiants dont les parents ne sont pas universitaires. Si

globalement 76.3% des personnes interrogées souhaitent que l'on améliore les possibilités d'obtenir des bourses, ce pourcentage atteint 82.3% parmi les personnes au courant de l'inégalité d'accès aux études universitaires contre 69% parmi celles qui ne sont pas au courant.

Selon une enquête de l'OCDE (1997), un jeune d'aujourd'hui sur trois accédera à une formation de niveau universitaire au cours de sa vie. Les taux de première inscription à l'université sont supérieurs à 50% aux Etats-Unis, supérieurs à 40% au Royaume-Uni, supérieurs à 30% aux Pays-Bas, en France et au Danemark et supérieurs à 20% en Allemagne et en Autriche. En Suisse ce taux n'est que de 16%⁷ (OFS 1997).

Nous avons demandé aux personnes interrogées si les chances d'entrer à l'université sont les mêmes en Suisse que dans les pays voisins ; puis en cas de négative, si les chances d'entrer à l'université sont plus grandes en Suisse ou dans les pays voisins. Leurs réponses sont reportées dans le tableau 5.

Avis	Fréquence [%]
Les chances sont plus grandes en Suisse	11.9
Les chances sont les mêmes	33.7
Les chances sont plus faibles en Suisse	21.4
Ne sait pas / sans réponse	33.0

Tableau 5 — Accessibilité à un enseignement universitaire en Suisse ou dans un pays voisin

Les personnes sondées se répartissent grosso modo en trois groupes de même taille: le premier groupe est constitué des personnes sans avis, le second de celles qui pensent que les chances sont les mêmes et le troisième de celles qui pensent qu'il y a une différence. Dans ce dernier groupe, sur trois personnes, une pense que l'accès à l'université est plus aisé en Suisse qu'à l'étranger, les deux autres pensent le contraire.

⁷ Remarquons que ce faible taux est contrebalancé dans une certaine mesure par une forte scolarisation dans les formations avancées du second cycle du secondaire et dans les formations tertiaires non universitaires.

Le résultat de la comparaison de l'accès à l'enseignement tertiaire en Suisse et dans les pays voisins n'est pas lié à la région linguistique, ni à la présence dans l'entourage familial du répondant d'une personne ayant suivi une formation de type universitaire. Par contre il est partiellement influencé par le sexe (les hommes jugent plus les chances égales alors que les femmes ont plus tendance à ne pas se prononcer), l'âge (plus on est âgé, plus on estime les chances égales et plus on est sans avis), la formation (plus on est formé, plus on a d'avis sur la question et plus on estime les chances égales).

L'évaluation de la formation des Hautes écoles

Afin de recueillir l'opinion des citoyens suisses concernant la formation universitaire, nous leur avons proposé un certain nombre d'énoncés qu'ils ont dû évaluer au moyen d'une échelle de Lickert en cinq points. L'ensemble des résultats est rapporté dans le tableau 6.

Enoncé	Degré d'accord					Ne sait pas
	(1) Pas du tout	(2) Plutôt pas	(3) Ni l'un ni l'autre	(4) Plutôt	(5) Tout à fait	
La formation universitaire a un caractère trop général.	23.7	24.1	5.2	18.3	11.5	17.2
En moyenne, la durée des études universitaires est souvent trop longue.	18.5	23.9	3.7	23.6	20.5	9.8
La formation universitaire est trop éloignée des réalités de la vie sociale ou professionnelle.	17.3	19.9	4.5	29.9	18.3	10.1
Aujourd'hui, une formation universitaire permet de trouver plus facilement du travail.	11.4	21.7	5.3	26.9	31.5	3.2
En moyenne, le coût des études universitaires est élevé.	6.1	12.5	2.5	23.7	37.2	18.0
La formation universitaire ouvre l'esprit à d'autres modes de pensées.	4.7	6.9	3.2	26.8	52.7	5.7
Faire des études universitaires c'est être assuré de recevoir une formation de qualité.	2.9	7.7	2.6	33.8	48.4	4.6

Tableau 6 — Evaluation de la formation universitaire (en % par item; la case grisée correspond à la valeur de la médiane)

Dans l'ensemble, le public considère que la formation dispensée dans nos Hautes écoles est de qualité. Selon lui, cette formation n'a pas un caractère trop général, au contraire elle prend en compte les contraintes de la vie sociale et professionnelle, elle a le mérite aussi d'ouvrir l'esprit à d'autres modes de pensées. Concernant la durée des études universitaires le public est partagé, une moitié les trouve trop longues, l'autre non. Le public déplore le coût élevé des études universitaires mais reconnaît que pouvoir bénéficier d'une telle formation est un atout sur le marché du travail. L'image que se fait le public des Hautes écoles suisses est donc très positive.

Mais les personnes que nous avons interrogées ne répondent pas de manière totalement homogène. Une analyse en composantes principales montre que leurs réponses peuvent être décrites par deux composantes principales qui expliquent ensemble 41% de la variance totale (voir tableau 7). La première composante évalue l'efficacité du système universitaire basée sur des aspects pragmatiques (coût, durée, adéquation à la vie sociale et professionnelle, etc.). La seconde composante mesure l'enthousiasme vis-à-vis des ouvertures qu'offre une formation universitaire.

Enoncé	Composante 1 : Exigence d'efficacité	Composante 2 : Ouverture
La formation universitaire a un caractère trop général.	0.618	-0.001
En moyenne, la durée des études universitaires est souvent trop longue.	0.711	0.064
La formation universitaire est trop éloignée des réalités de la vie sociale ou professionnelle.	0.537	-0.267
Aujourd'hui, une formation universitaire permet de trouver plus facilement du travail.	0.292	0.480
En moyenne, le coût des études universitaires est élevé.	0.518	0.258
La formation universitaire ouvre l'esprit à d'autres modes de pensées.	-0.193	0.587
Faire des études universitaires c'est être assuré de recevoir une formation de qualité.	-0.084	0.740

Tableau 7 — Matrice des saturations⁸ de l'analyse en composantes principales

⁸ La matrice des saturations, qui contient les corrélations entre les variables initiales et les composantes principales, sert à l'interprétation des composantes principales.

Les personnes qui émettent le plus de réserves concernant l'efficacité du système universitaire (première composante), celles qui réclament une plus grande efficacité de ce système de formation, sont celles qui n'en ont pas bénéficié. Alors que les Suisses romands et les Suisses italiens semblent satisfaits, les Suisses allemands aimeraient que l'université soit plus efficiente, ils souhaiteraient que l'enseignement qui y est dispensé soit moins général, qu'il soit plus ancré dans la réalité, que les études durent moins longtemps et coûtent moins cher. Une évaluation positive de l'efficacité des Hautes écoles va de pair avec une fréquentation des Hautes écoles, avec un haut niveau d'intérêt pour les découvertes scientifiques et avec une attitude positive envers la science⁹.

Parmi les personnes qui considèrent que la formation universitaire offre de nombreuses ouvertures tant sur le plan des idées que sur celui du marché du travail (seconde composante), les jeunes sont sous-représentés, alors que les plus âgés sont sur-représentés : les jeunes paraissent donc moins croire aux ouvertures apportées par une formation universitaire que les plus âgés. De plus, un enthousiasme vis-à-vis de l'ouverture apportée par la formation universitaire va de pair avec un haut niveau d'intérêt pour les découvertes médicales, pour les inventions et les nouvelles technologies, avec une attitude positive envers la science, la recherche et les chercheurs.

Nous connaissons maintenant les missions qu'assigne le public aux Hautes écoles, nous savons aussi la manière dont il les évalue. Selon lui, fonctionnent-elles au mieux ? Voici la dernière question que nous allons traiter.

L'évaluation du fonctionnement des Hautes écoles

Depuis quelques années, la presse s'est abondamment faite l'écho des projets de restructuration du paysage universitaire suisse et, en particulier, à l'époque où le questionnaire a été administré (printemps 2000). Comment le public perçoit-il et réagit-il à de tels programmes ? Conçoit-il que les Hautes écoles puissent ne pas fonctionner au mieux et puissent être l'objet d'importantes réformes structurelles ? Voici la question que nous avons adressée aux citoyens suisses: «Selon vous, est-ce que les Universités et les Écoles polytechniques sont aujourd'hui confrontées à des problèmes de fonctionnement ? ». La proportion des Suisses qui pensent que «oui» vaut 41%, la proportion de ceux qui pensent que «non» vaut 35%, et celle de ceux qui n'ont pas d'avis vaut 24%.

⁹ L'attitude envers la science est inférée à partir d'une série d'énoncés relatifs à la science, à la recherche et aux chercheurs (Crettaz de Roten et Leresche, 2001).

L'évaluation du fonctionnement des Hautes écoles dépend à la fois du sexe (les hommes perçoivent plus les difficultés alors que les femmes ont plus tendance à ne pas avoir d'avis), du niveau de formation (les universitaires perçoivent plus les difficultés alors que les personnes de formation élémentaire se prononcent moins), de l'activité professionnelle (les actifs perçoivent plus les difficultés alors que les non-actifs se prononcent moins) et du fait de vivre dans un canton universitaire ou non (les personnes résidant dans un canton universitaire perçoivent plus les difficultés que celles domiciliées dans des cantons non-universitaires).

Parmi les personnes qui ont un avis sur la question, les Romands (à 91%) sont absolument convaincus du dysfonctionnement des Hautes écoles ; les Suisses allemands et les Tessinois, quant à eux, sont plus partagés (respectivement à 42% et 46%). Le résultat des Romands qui peut paraître surprenant, s'explique par le fait que toutes les lois universitaires ont été réformées (ou ont fait l'objet de tentatives de réforme) et qu'une Haute école lémanique connaissait un grave problème de gouvernance au moment où l'enquête téléphonique a été conduite, problème que la presse a suivi quasiment au jour le jour, avec une curiosité sans précédent sur une telle question. D'un autre côté, les Alémaniques, imprégnés d'une vision germanique des universités (Humboldt), n'attribuent peut-être pas les informations parues dans les médias sur les Hautes écoles à des problèmes de fonctionnement mais à une auto-réflexion critique (Delanty 1998).

Par quels moyens les problèmes de nos Hautes écoles pourraient-ils être résolus ? Les solutions proposées aux personnes d'avis que l'université est en difficulté, sont issues des trois axes du triangle de Burton Clark (1983).

Proposition	Choix		
	Oui	Non	Ne sait pas
En donnant plus de poids au milieu académique, c'est-à-dire aux protagonistes principaux de ces écoles.	73.7	20.9	5.4
En augmentant le rôle que l'État joue dans le fonctionnement de ces écoles.	36.0	60.0	4.0
En soumettant plus fortement ces écoles à la loi du marché et à la concurrence.	49.7	43.6	6.7

Tableau 8 — Amélioration du fonctionnement des Hautes écoles (en % par item)

Dans l'ordre d'importance, le public souhaite (tableau 8) : premièrement, accroître l'autonomie des universités ; deuxièmement, ne pas augmenter le rôle que joue l'État dans les affaires universitaires et troisièmement, soumettre plus fortement les Hautes écoles aux lois du marché et à la concurrence. Les adeptes d'une nouvelle gestion publique de l'enseignement supérieur trouveront des satisfactions dans ces résultats vu que le principe de base des réformes qu'ils préconisent consiste à assouplir l'ensemble des contraintes institutionnelles, légales et réglementaires sur les établissements, ce qui a comme conséquence de modifier fondamentalement les relations entre la puissance publique et les universités: l'autonomie des Hautes écoles grandit mais en contrepartie l'État prend davantage en considération les résultats obtenus dans la réalisation des objectifs fixés (Merrien et al. 1998 ; Finger 1998).

Les solutions choisies diffèrent selon le niveau de formation : les universitaires préconisent plus de ne pas augmenter le rôle de l'Etat que les non-universitaires et ne souhaitent pas les soumettre plus fortement à la loi du marché à l'instar des non-universitaires. Cependant, les universitaires et les non-universitaires s'accordent sur l'autonomie à donner au milieu académique.

De plus, il existe une relation entre les solutions préconisées et la région linguistique des personnes se prononçant sur les difficultés de fonctionnement.

- Les Alémaniques et les Tessinois optent davantage pour l'accroissement du poids du milieu académique que les Romands (respectivement 82% et 78% contre 61%). Ce résultat confirme la vision plus humboldtienne des Hautes écoles des Alémaniques.
- Les minorités latines sont plus favorables que les Alémaniques à l'augmentation du rôle de l'Etat (respectivement 45% et 46% contre 29%). De nombreuses recherches (Kriesi et al. 1996) et analyses après votation ont montré que les différentes régions linguistiques n'avaient pas la même vision du rôle de l'Etat : les Latins sont influencés par la tradition française basée sur un Etat interventionniste et en tant que minorité, misent sur un mécanisme étatique de rééquilibrage. Les Alémaniques tendraient vers un modèle anglo-saxon.
- Les Romands sont plus favorables que les Alémaniques et les Tessinois à l'idée de soumettre plus les Hautes écoles à la loi du marché et à la concurrence (respectivement 60% contre 42% et 45%). Les Romands partagent donc la vision napoléonienne plus utilitariste des Hautes écoles.

Dans ce débat sur l'autonomie, on observe un malentendu fondateur entre les autorités politiques cantonales ou fédérales, qui pensent à la fois autonomiser et responsabiliser les universités, et les divers corps académiques, qui peuvent voir dans le contrat de prestation une reprise en main de l'université de la part du politique et des logiques foncièrement centralisatrices. Ce malentendu découle en fait de deux conceptions divergentes du contrat université-Etat. Le politique définit le

contrat comme un mandat de prestation dans une optique qui inclut le contrôle des prestations des Hautes écoles, alors que ces dernières envisagent le contrat comme une ressource de libre administration et un témoignage de confiance. Ces divergences d'interprétation peuvent se retrouver dans les réponses du public.

Conclusion

Les résultats d'une telle enquête doivent être interprétés avec précaution, notamment à travers une contextualisation politique, sociale et économique. Comme pour toute enquête par sondage, les résultats dépendent en bonne partie de la manière dont les questions ont été formulées et du moment où le questionnaire a été administré. De plus, l'intérêt d'une telle enquête réside dans la possibilité de la répliquer dans le temps pour assurer un suivi des évolutions. La comparaison ne doit toutefois pas être que diachronique, elle doit être aussi synchronique. D'où l'intérêt qu'il y aurait à pouvoir comparer les chiffres suisses à des données récoltées dans d'autres pays¹⁰.

En outre, cette enquête traite les Hautes écoles de manière globale c'est-à-dire qu'elle ne distingue pas les différentes Hautes écoles helvétiques (universités, écoles polytechniques), ni les facultés ou départements à l'intérieur des Hautes écoles. Cependant, on peut faire l'hypothèse qu'en fonction des différents types de Haute école les missions, la formation ou le fonctionnement pourraient être évalués de manière différente par les personnes interrogées. Lorsque le public est appelé dans notre enquête à choisir dans l'idéal une discipline universitaire, il place en premier rang la médecine (28%), puis les sciences exactes et naturelles (17%), les sciences sociales et politiques (14%), les sciences de l'ingénieur (12%) et en dernier les lettres (9%). Ce point relatif à l'image et à l'organisation des disciplines¹¹ doit être gardé à l'esprit lors de l'interprétation des résultats.

En résumé, les résultats de cette première enquête nationale suisse mettent en évidence quatre éléments principaux qui influencent peu ou prou la réforme du système d'enseignement supérieur

¹⁰ Sur le volet attitude par rapport à la science, nous avons pu effectuer des comparaisons internationales sur une série de questions mais cela n'a pas pu être le cas pour le volet universités.

¹¹ Cette question ne permet que d'esquisser ces différences car le choix d'une discipline universitaire peut dépendre de différents critères : la qualité de la formation, le bon fonctionnement de la faculté qui enseigne cette discipline mais aussi des possibilités d'emploi qu'elle offre et de son prestige social.

dans ce pays ou dont la réforme aurait à tenir compte : 1. la formation a une image positive auprès du public ; 2. une conception plutôt utilitariste du rôle des universités se dégage de l'enquête ; 3. les conceptions ou les finalités des universités varient toutefois en fonction de la région linguistique, tout comme la perception de l'intensité des problèmes de fonctionnement de ces institutions et les solutions préconisées pour y remédier ; 4. les attitudes envers la science et envers les Hautes écoles sont liées.

Bibliographie

Bauer, M., Petkova, K. et Boyadjieva, P. (2000). « Public knowledge of and attitudes to science : alternative measures that may end the science war », *Science, Technology, & Human Values*, 25(30-51).

Braun, D. et Merrien, F.-X., Eds. (1999). *Toward a New Model of Governance for Universities? A Comparative View*. Londres : Jessica Kingsley Publishers.

Callon, M., Larédo, Ph. et Mustar, Ph. (1994). « Panorama de la science française », *La Recherche*, 25(378-383).

Clark, B. (1983). *The higher education system. Academic organization in cross-national perspective*. Berkeley, CA : University of California Press.

Crettaz de Roten, F. et Leresche, J.-Ph. (2001). « Les Suisses face à la science et à la technique », *Cahiers de l'Observatoire*, 3.

Dällenbach, J.-F., Fiala, E. et Hagemann, S. (1986). *Un territoire mal connu: La fonction de service des universités*. Berne : Conseil suisse de la science.

David, P. (1998). « Chambouler l'université : Cinq réformes radicales urgentes », *Le Temps Stratégique*, 84(16-38).

Delanty, G. (1998). « The idea of the university in the global era : from knowledge as an end to the end of knowledge », *Social Epistemology*, 12(3-25).

Diem, M. (1998). *Situation sociale des étudiants : enquête représentative auprès des étudiants des hautes écoles suisses en 1995*. Berne : OFS.

Drèze, J. et Debelle, J. (1968). *Conceptions de l'université*. Préface de P. Ricoeur. Paris : Éditions Universitaires.

Finger, M. (1998). *La nécessaire transformation des universités*. Chavannes-près-Renens : IDHEAP.

Gibbons, M., Limoges, C., Nowotny, H., Schwartzman, S., Scott, P. et Trow, M. (1994). *The new production of knowledge: The dynamics of science and research in contemporary societies*. London; Thousand Oaks; New Delhi : Sage.

Joye, D. et Schuler, M. (1996). *La structure sociale de la Suisse: Catégories socio-professionnelles*. Berne : OFS.

Kleiber, Ch. (1999). *Pour l'université: Histoire, état des lieux et enjeux, l'université de demain, opinions et débats*. Berne : Benteli.

Kriesi, H., Wernli, B., Sciarini, P. et Matteo G. (1996). *Le clivage linguistique : problèmes de compréhension entre les communautés linguistiques en Suisse*. Berne : Office fédéral de la statistique.

Leresche, J.-Ph., Jaccoud, C. et Bolay, J.-C. (1997). « Coopération et réseaux universitaires en Suisse: quelles territorialités? » in G. Saez, J.-Ph Leresche, M. Bassand (Eds), *Gouvernance métropolitaine et transfrontalière, Action publique territoriale*. Paris : L'Harmattan, (209-244).

Merrien, F.-X., Buttet, A.-C., et Anselmo, F. (1998). *La nouvelle gestion publique de l'enseignement supérieur*. Berne : Conseil suisse de la science.

OCDE (1997). *Regards sur l'éducation, Les indicateurs de l'OCDE*. Paris : OCDE.

OFS (1997). *Indicateurs des Hautes écoles suisses*. Berne : OFS.

OFS (2000). *Enquête suisse sur la population active 1999*. Neuchâtel : OFS.

Perellon, J. et Leresche, J.-Ph. (1999). « Coordinating the Impossible ? Current Changes of Governance Patterns in Swiss University Policy » in D. Braun et F.-X. Merrien (Eds), *Toward a New Model of Governance for Universities? A Comparative View*. Londres : Jessica Kingsley Publishers.

Poglia, E. (1997). « La recherche sur l'université en Suisse : quelques perspectives de développement », in M. Herbst, G. Latzel et L. Lutz (Eds), *Wandel im tertiären Bildungssektor*. Zurich : VDF, (91-105).

Weber, K. (1994). « Higher Education Policy in Switzerland », in L. Goedegebuure et al. (Eds), *Higher Education Policy. An International Comparative Perspective*. Oxford: Pergamon Press, (265-289).

Wynne, B. (1995). « Public understanding of science » in S. Jasanoff, G. Markle, J. Petersen, T. Pinch (Eds), *Handbook of science and technology studies*. Thousand Oaks : Sage.